

08.06.2020

# Fort intérêt des élèves-ingénieurs pour le prix Mayoux-Dauriac

**Attribué depuis vingt ans dans chacun des huit campus, ce prix distingue chaque année la qualité de l'expression française des élèves Gadzarts à l'écrit et à l'oral. Le nombre et le sérieux des candidatures marquent une nouvelle fois l'édition en cours.**

"Madame la langue française, il faut que je vous dise?" Ainsi débute le courrier rédigé par Monsieur le vocabulaire ? en réalité la lettre de motivation d'Emmanuelle Dorsival (Cl.218) pour le Prix Mayoux-Dauriac 2020. Le jury réuni le 18 mai lui a attribué la distinction à l'unanimité, soulignant au passage la qualité des cinq candidatures, "en bonne progression par rapport aux années précédentes". Le jury avait mis la barre assez haut. Outre un CV et une lettre de motivation, les prétendants devaient rédiger une note de synthèse sur l'intelligence artificielle et produire un texte original et journalistique à partir d'un fait d'actualité.

Diplômé des Arts et Métiers (Cl.120) et de Supaero en 1924, Maurice Mayoux (1903-1997) a fait carrière dans l'aviation puis la construction navale. Avec son épouse née Dauriac, ils ont légué leurs biens à la Soce avec mission de créer deux prix Mayoux-Dauriac. L'un est attribué par l'Institut supérieur de l'aéronautique à des projets d'études, l'autre à des élèves-ingénieurs Arts et Métiers choisis pour leur connaissance de la langue française et l'usage qu'ils en font.

Les Délégués de la Soce auprès des campus (DSC) organisent chaque année la promotion du prix auprès des élèves de deuxième année. Le jury est généralement présidé par le directeur du campus. Outre le DSC, il comprend des représentants des élèves et du personnel, ainsi que le délégué régional de la Soce. Les candidats reçoivent un cahier des charges exigeant, similaire à celui évoqué plus haut, et doivent aussi défendre leur dossier à l'oral. Ce qui leur permet de démontrer "leur attachement à la langue française et la place qu'elle occupe dans leur vie personnelle", indiquent les délibérations du jury d'Aix-en-Provence. Il s'est réuni le 26 mai, attribuant à l'unanimité le prix Mayoux-Dauriac à Héloïse Stöckel (Ai.218). Il y avait cinq candidats.

À Paris, le jury a distingué Tom Noël (Ch.218) le 20 mai dernier. À Bordeaux, le jury a récompensé Célia Da Cunha et El Mehdi Bardag, gagnants ex aequo, le mercredi 3 juin. À Lille, 22 candidats feront face au jury vendredi 5 juin. À Angers, Châlons et Metz, les jurys se réuniront avant la fin juin.